



Extrait du PLAISANCE en Dordogne

<http://www.plaisance24.com/spip.php?article86>

Plan Communal de Sauvegarde

- Prévention et sécurité -

Date de mise en ligne : samedi 8 novembre 2014

PLAISANCE en Dordogne

Comme toutes les autres communes, PLAISANCE est soumise à trois grands types de risques appelés « risques majeurs » en raison de leur faible fréquence et de leur impact important sur les personnes, les biens et l'environnement :

- naturel (inondations, mouvements de terrain, risques climatiques)
- technologique (risque industriel, transports de matière dangereuse)
- sanitaire (risque de pandémie grippale).

Pour prévenir ces dangers et y faire face le cas échéant, la commune de Plaisance élabore un Plan Communal de Sauvegarde.

Ce document sera consultable en mairie, il détermine :

- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes
- fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité
- recense les moyens disponibles
- définit la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.